



Le projet de réseau Très Haut Débit Mosellan

Comité de Concertation France THD – 17 juin 2015

- **Présentation du territoire mosellan**
- **L'état des lieux de l'aménagement numérique**
- **Le projet d'aménagement numérique :**
 - la gouvernance
 - les volets financiers
 - le montage contractuel
 - le calendrier

Présentation du territoire mosellan

- Population : 1 050 000 habitants
- Densité : 168 hab./km² (21^{ème} au rang français)
- 730 communes - 33 EPCI à fiscalité propre - 27 cantons
- Une position géographique privilégiée proche de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg.
- Des infrastructures haut de gamme (2 autoroutes, 3 aéroports à moins de 80 km de Metz, Gare TGV)
- De nombreux sites touristiques qui ont accueilli près de 3 millions de visiteurs en 2014



- **163 Zones activités industrielles et tertiaires**
- **Des anciens bassins miniers en reconversion**
- **Un contraste fort entre des zones urbanisées et des zones rurales**
- **La présence de nombreuses entreprises nationales et internationales**

Le RHD57 : socle fédérateur des initiatives locales

- Réseau d'initiative Publique établi sous la maîtrise d'ouvrage du CG57 en 2004 :
 - 72 M€ investis par le CG57
 - 1 450 km d'infrastructures optiques
 - 172 NRA dégroupés et 60 têtes de réseaux câblés raccordées
 - Un réseau en surperformance commerciale
- Réseau remis en affermage à SFR Collectivités/Covage en 2005 pour une durée de 15 ans (fin de DSP en décembre 2020)
- Le RHD57 sera transféré au SMO mosellan

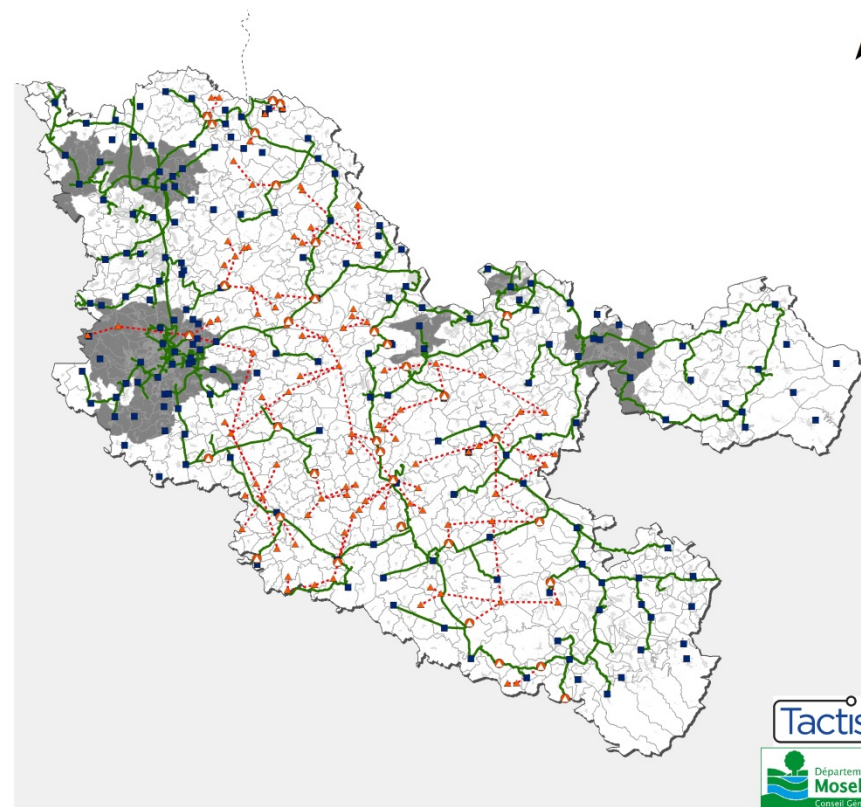
RHD57

Département de la Moselle

- NRA
- Stations de base fibrées
- ▲ Autres stations de base
- RHD57 (liaisons optiques)
- RHD57 (liaisons hertziennes)
- Bâtiments
- Limites de communes
- Zone conventionnée

Sources : CG Moselle, Tactis
Cartographie Tactis
© Copyright - TACTIS - 2015
© Copyright - IGN Paris - 2015

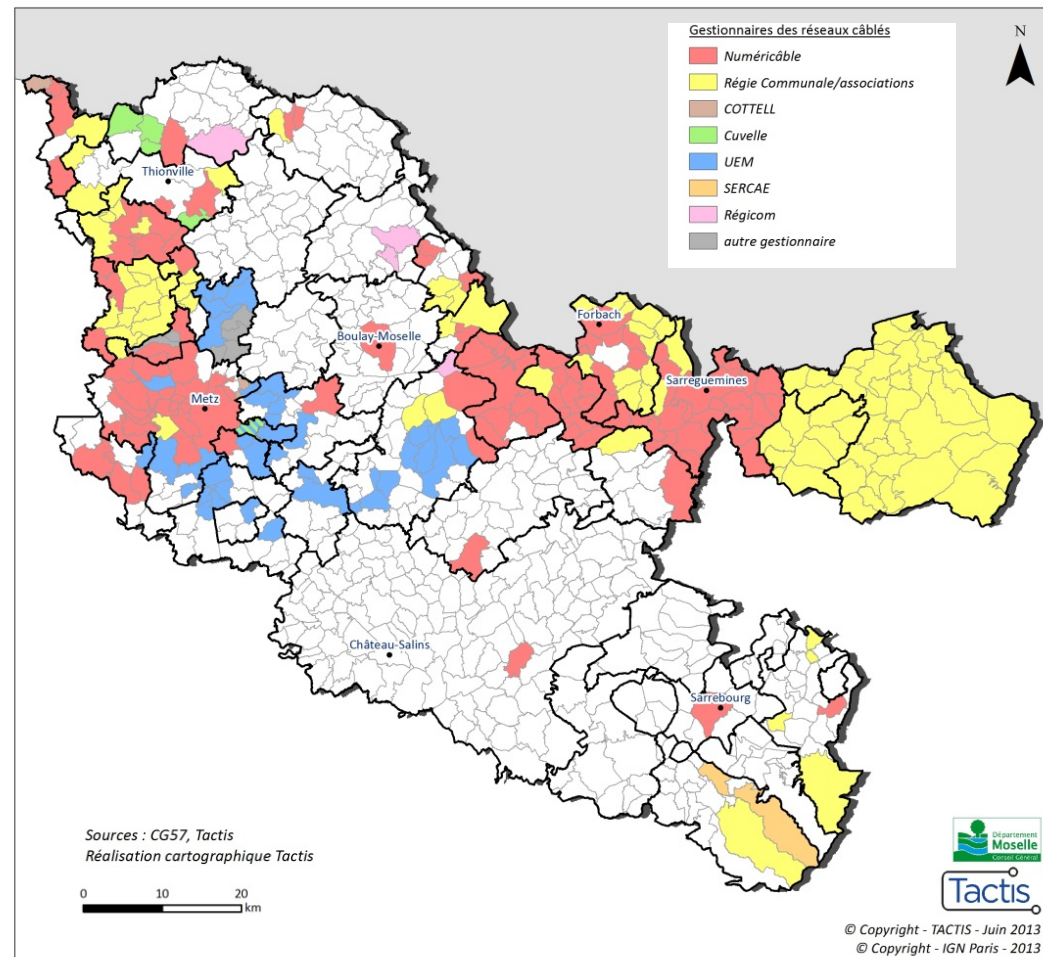
0 10 20 Km



L'histoire des réseaux câblés en Moselle

- La Moselle a pour spécificité une présence forte et ancienne des réseaux câblés.
- 256 communes sont câblées parmi les 730 du territoire :
 - Les réseaux de 111 communes sont gérés par des Régies, des opérateurs locaux, des associations,...
 - Les réseaux de 39 communes sont gérés par l'UEM
 - Les réseaux de 106 communes sont exploités par Numéricâble, par le biais de divers contrats dont la plupart sont des DSP
- Les réseaux câblés publics ayant pour objet de délivrer des services de télécommunications électroniques seront transférés au SMO Mosellan.
- L'action du SMO Mosellan sera mise en cohérence avec les réseaux publics et complémentaire des réseaux privés THD.

Les principaux gestionnaires des réseaux câblés



Etat des lieux de l'aménagement numérique en 2015

- **Zones d'initiative privée (Orange) :**
 - 70 communes (sur 730)
 - 38% des prises de la Moselle
- **Réseaux publics THD opérationnels :**
 - 4 EPCI
 - 11% des prises de la Moselle soit 59 000 prises
- **Eligibilité DSL :**
 - 21,5% des lignes disposent de débits inférieurs à 3 Mbit/s
 - 98% des lignes bénéficient du dégroupage par l'action du RHD57
- **Eligibilité Câble :**
 - 78% des prises sont couvertes par un réseau câblé
 - 55% des prises câblées délivrent un service Internet
- **Couverture des zones blanches :**
 - Nombreux projets MED ADSL engagés par les EPCI (CC des Trois Frontières, CA de Metz Métropole, CC du Pays Naborien,...)
 - Réseau WifiMax permettant de couvrir 106 communes (2 500 abonnés)

Etat d'avancement du FttH sur la Moselle

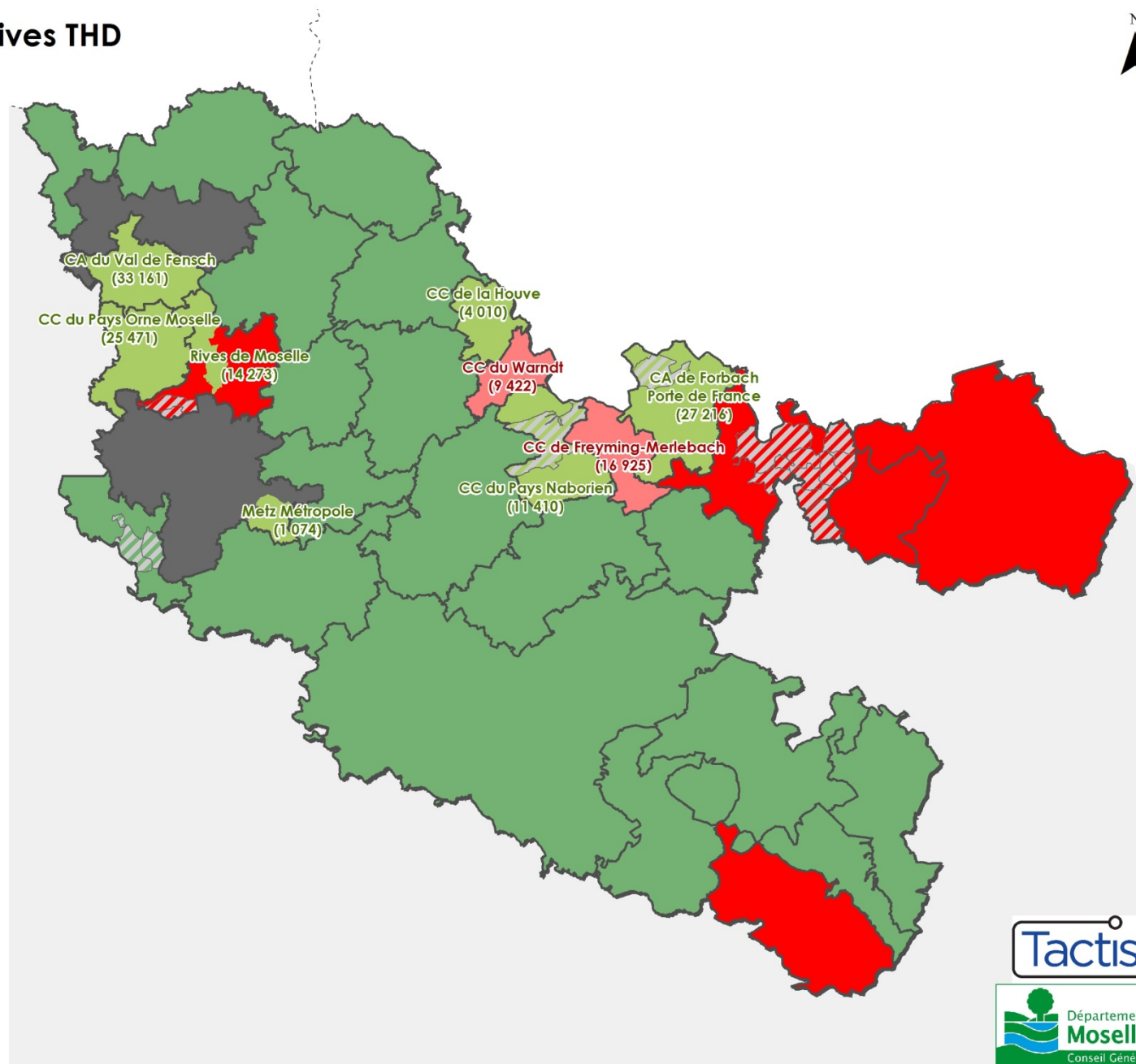
Zone conventionnée	1 EPCI + déploiements partiels sur 6 EPCI : 70 communes (sur les 730)	206 Kprises 38%	291 Kprises déjà réalisées ou en cours de réalisation (53%)
Territoires couverts par un RIP THD déjà opérationnels	3 EPCI + déploiements partiels sur 1 EPCI : CA de Sarreguemines Confluences Syndicat des com. du Pays de Bitche CC des Rives de Moselle (partiel) CC des 2 Sarres	59 Kprises 11%	
Territoires couverts par un RIP FttH en cours de réalisation	2 EPCI : CC de Freyming-Merlebach CC du Warndt	26 Kprises 5%	
Périmètre initial du SMO	19 EPCI	152 Kprises 28%	263 Kprises à réaliser (47%)
Potentiels futurs adhérents	5 EPCI et 9 communes (sur 2 EPCI) CC de la Houve, CC du Pays Naborien CA du Val de Fensch CA de Forbach, CC du Pays Orne Moselle 3 communes de la CA de Metz Métropole 6 communes de la CC des Rives de Moselle	111 Kprises 21%	

Etat des lieux des initiatives THD publiques et privées



Département de la Moselle

-  Zone conventionnée
-  Commune en zone conventionnée
-  RIP déjà opérationnels
-  RIP FttH en cours de réalisation
-  EPCI primo adhérents du SMO
-  Potentiels futurs adhérents du SMO
-  Limite des EPCI



Sources : CG Moselle, Tactis
Cartographie Tactis
© Copyright - TACTIS - 2015
© Copyright - IGN Paris - 2015

0 10 20 Km





Une gouvernance construite dans le temps



- **La Moselle se caractérise par une hétérogénéité des démarches locales visant à atteindre l'objectif du SDTAN**
- **2013-2014** : concertation avec les territoires sur la structuration de la maîtrise d'ouvrage mosellane
- **En décembre 2014** : mise en place d'un Comité de Préfiguration du SMO mosellan très engageant pour unifier une maîtrise d'ouvrage très morcelée
- **Le 23 février 2015** : délibération à l'unanimité du CD57 en faveur de la création du SMO mosellan
- **Le 2 mars 2015** : la Région décide d'intégrer le SMO sur l'invitation du CG57 et dispose d'une voix consultative au sein du SMO (Comité Syndical + Bureau)



Le 29 mai 2015 : Le SMO mosellan est officiellement créé suite aux délibérations des EPCI



Une gouvernance partagée



- **La solidarité territoriale** : un système de péréquation acté à l'unanimité
- **Une maîtrise d'ouvrage confiée au SMO**, confortée par :
 - L'adhésion du Département et le transfert du RHD57, socle fédérateur des initiatives publiques sur le territoire,
 - Une gouvernance incluant 19 EPCI membres fondateurs et qui a vocation à accueillir les 33 EPCI du territoire.
- **Des engagements financiers actés** du Département, des 19 EPCI membres fondateurs du SMO afin d'assurer **une desserte FttH de 100% des territoires des EPCI concernés d'ici 2020**

Les investissements portés par le SMO à horizon 2020

- Un coût global du projet estimé à 252 M€ afin de couvrir en FttH 100% du périmètre initial du SMO mosellan d'ici 2020
- Un périmètre conditionnel de près de 79 M€ afin de couvrir en FttH les territoires des EPCI non adhérents à ce jour
- Un volet inclusion numérique afin d'assurer la couverture de l'habitat isolé en attendant leur couverture effective en FttH
- Une demande de financement au titre du PFTHD à hauteur de 65 M€ pour le périmètre initial et de 75 M€ avec le périmètre conditionnel

Composante	Nb. prises	Coût total	Crédits PFTHD	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-	-	-	-	-
Desserte FttH	174 533	195,31 M€	53,97 M€	1 119 €	2016 – 2020
FttH raccordements	122 173	54,98 M€	10,51 M€	450 €	2016 – 2025
Montée en Débit FttN	-	-	-	-	-
Desserte FttE de bâti. prio.	-	-	-	-	-
Inclusion numérique	2 703	1,08 M€	0,41 M€	400	2016 – 2020
Etudes	-	1,0 M€	0,3 M€	-	2015 – 2017
Coût total du projet : 252,37 M€ (dont 65,18 M€ de FSN)					

Composante	Nb. prises	Coût total	Crédits PFTHD	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-	-	-	-	-
Desserte FttH	97 957	47,9 M€	3,75 M€	489 €	2016 – 2020
FttH raccordements	68 570	30,86 M€	5,9 M€	450 €	2016 – 2025
Montée en Débit FttN	-	-	-	-	-
Desserte FttE de bâti. prio.	-	-	-	-	-
Inclusion numérique	322	0,13 M€	0,05 M€	400	2016 – 2020
Etudes	-	-	-	-	-
Coût total du projet : 78,89 M€ (dont 9,69 M€ de FSN)					

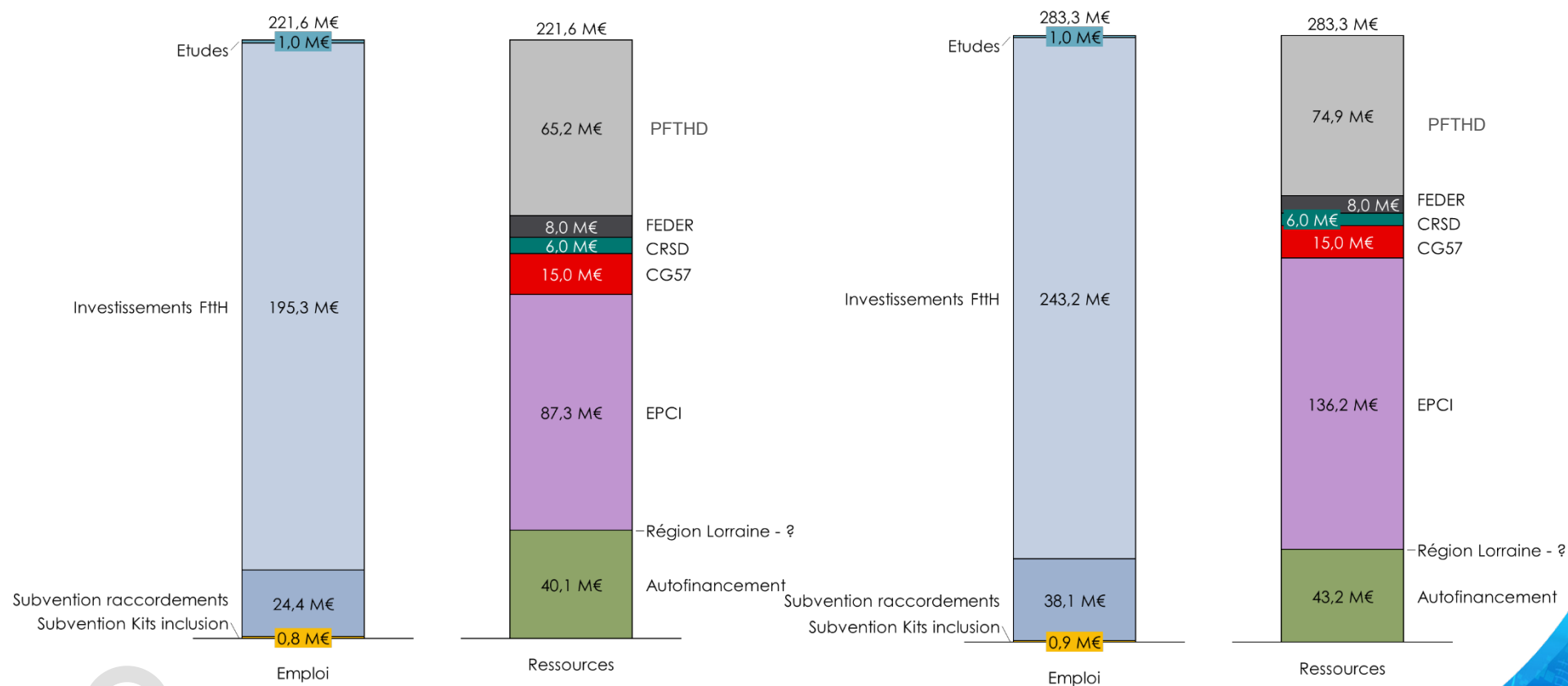
Financement prévisionnel du projet

Périmètre ferme :

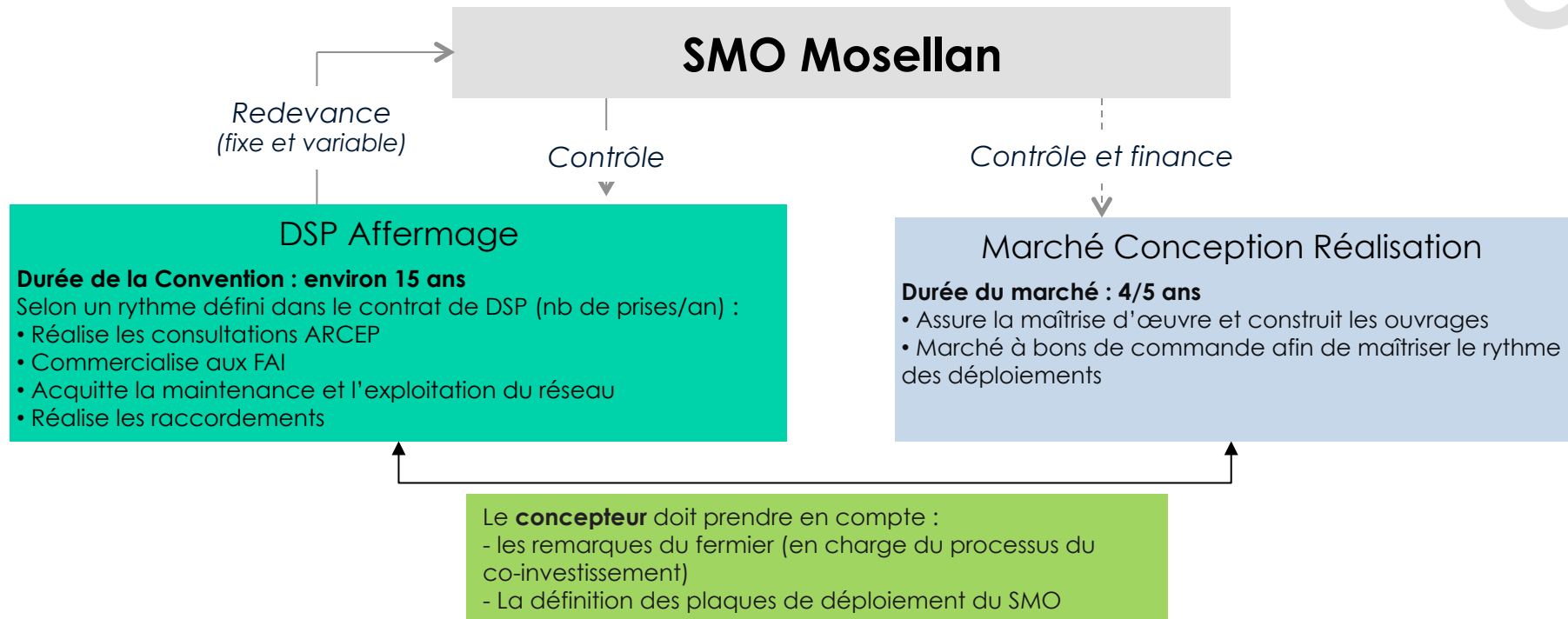
Besoin de financement : 222 M€
 Subvention PFTHD : 65,2 M€ (32%)
 Apports membres du SMO : 102 M€ (46%)

Périmètre ferme + conditionnel :

Besoin de financement : 283 M€
 Subvention PFTHD : 74,9 M€ (29%)
 Apports membres du SMO : 102 M€ (53%)



Le montage contractuel retenu



- La DSP attribuée à Moselle Télécom arrive à échéance en 2020. L'exploitation du RHD57 sera remise en concurrence dans le cadre de la nouvelle procédure d'exploitation FttH sous la forme d'une tranche conditionnelle afin d'assurer une mise en cohérence des RIP optimale.
- Certaines plaques FttH construites hors maîtrise d'ouvrage SMO auront également vocation à être exploitées dans le cadre de l'Affermage du SMO.

Calendrier global

